

# **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ATSCAF DES SAVOIE**

**DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2023**

La présidente ouvre la séance en précisant que le nombre d'adhérents à ce jour s'élève à 386 et que les statuts fixent au quart le nombre des adhérents qui doivent être présents à l'assemblée ordinaire soit 97 personnes. Le nombre de présents s'élève à 30 auxquels s'ajoutent les 30 pouvoirs soit 60 présents. Le quorum n'étant pas atteint une assemblée extraordinaire est immédiatement ouverte comme le prévoit l'article 8 des statuts de l'association.

Elle enchaîne en remerciant les adhérents présents.

## **Rapport moral saison 2022-2023**

La présidente rappelle qu'en 2021-2022, nous avons terminé la saison avec 373 adhérents. Cette saison 2022-2023 totalise 575 adhérents qui se répartissent suivant les catégories suivantes :

Minéfi 248

Autres fonctionnaires 62

Non fonctionnaires 265

Les 80 % d'adhérents Minéfi, (minimum fixé par statut fédéral) ne sont donc toujours pas respectés (460).

La présidente insiste sur ce point car lors du congrès de la fédération en mars 2023 à Belfort, nous avons été informés que le Secrétariat Général du Ministère des Finances Publiques commençait à demander des précisions sur le respect du quota des non Minéfi. En effet, il souhaite vérifier que les subventions versées sont bien utilisées pour les agents Minéfi.

Lors du congrès, il a été entériné que les sections locales qui dépassent le pourcentage de 20 % de non Minefi seraient pénalisés pour le pourcentage de dépassement pour la subvention attribuée en fonction du nombre d'adhérents. Les subventions attribuées en fonction des activités ne sont pas concernées par cette réduction. Cette décision sera en vigueur à compter de la saison 2023-2024.

Cette saison, nous avons perçu un montant de 1 477€ pour la subvention en fonction du nombre d'adhérents.

Etant donné que nous totalisons 56 % de non Minéfi, nous serons pénalisés de 36 % sur le taux de la subvention accordée. Sur les 1 477€, nous aurions été écrêtés de 531€.

Vous avez peut-être constaté que la fédération pour les centres de vacances a mis en place un tarif différencié pour les Financiers et les non-financiers.

La section du Grand Paris enfin de se racheter une vertu a quasi doublé le montant de l'adhésion des extérieurs par rapport à celle des Minéfi (24€/45€).

Nous avons réfléchi comment nous pouvions rentrer dans le rang et nous vous proposons dans un premier temps de voter une augmentation de l'adhésion des non Minéfi pour 3€, ce qui portera l'adhésion à 25€. Je vous rappelle que le montant des adhésions est resté le même depuis plusieurs années. La différence reste dérisoire.

Vote :

l'augmentation du montant de l'adhésion des non financiers **est adoptée à l'unanimité** pour 25€ à compter de la saison 2024-2025

Dans un deuxième temps, nous envisageons pour la saison 2024-2025 de donner la priorité aux agents Minéfi pour les inscriptions aux activités et de ne plus procéder comme les années précédentes en favorisant les inscrits de la saison précédente. Il y aura une période réservée aux inscriptions des agents Minéfi, ensuite une période pour les inscrits de la saison précédente puis les nouveaux autres que les Minéfi.

Mais, il faut garder en tête également que sans les extérieurs, certaines activités ne pourraient pas avoir lieu (94 Minéfi sur les 251 participants)

Les activités sont dispensées par une salariée en CDI (gymnastique 73) et 8 auto-entrepreneurs.

Le comité s'est réuni, le 08/12/2022, le 20/03/2023 et le 30/08/2023.

Nous communiquons beaucoup par mail, cela simplifie considérablement les prises de décisions.

Présentation des différentes activités :

#### Au niveau compétition

### **Coupe Nationale Inter-Finances CNIF**

Pour la section pétanque,

Participation d'une équipe féminine constituée de Gisèle Biga, Carine Magnien, Bogenez Sandrine, et Dominique Terrat.

1<sup>er</sup> tour - rencontre à Grasse le 20/11/2022

Malheureusement, l'équipe ne se qualifie pas pour le 2<sup>ème</sup> tour.

Participation d'une équipe masculine constituée de Daniel Biga, Gilles Magnien, Frédéric Condemines et Pierre Bray.

L'équipe participe au :

1<sup>er</sup> tour - à St Etienne le 5 novembre 2022 mais n'a pas réussi à se qualifier pour les tours suivants.

### **43<sup>ème</sup> Trophée de ski de Méribel**

Organisé du 7 au 14 janvier 2023, une équipe de 5 adhérents s'est constituée : Frédéric Bohorquez, Fabienne Daumas, Olivier Perréal, Laurent Thuel et Isabelle Tost.

### **Géant Dame**

3<sup>ème</sup> Fabienne Daumas

4<sup>ème</sup> Isabelle Tost

### **Slalom Dame**

3<sup>ème</sup> Fabienne Daumas

4<sup>ème</sup> Isabelle Tost

### **Ski de fond individuel dame**

1ère Isabelle Tost

2ème Fabienne Daumas

### **Relais par Equipe**

1<sup>er</sup> Borhoquez-Daumas-Tost-Perréal

### **Combiné alpin nordique individuelle dame**

1ère Isabelle Tost

3ème Fabienne Daumas

### **Combiné alpin par Equipe**

2ème Fabienne Daumas, Olivier Perréal, Laurent Thuel

### **Combiné alpin-nordique par équipe**

1<sup>er</sup> Atscaf des Savoie

Le trophée 2024 se tiendra la semaine du 6 au 13 janvier 2024. Le nombre d'inscriptions par section locale est limité à 8 adhérents.

Olivier Perréal prend la parole pour informer que pour l'instant, ils sont une équipe de 3.

Nous l'informons qu'une nouvelle participante s'est inscrite mais ne souhaite prendre part aux épreuves par équipe de peur de son niveau qu'elle juge faible.

Cindy échangera leurs coordonnées pour qu'ils puissent communiquer sur les attentes.

### **47<sup>ème</sup> CCO à Vichy organisée par l'Atscaf de la Creuse**

Pour la saison 2022-2023, l'équipe organisatrice de la CCO a de nouveau annulé la rencontre au motif que les prestations proposées par le centre omnisports ne conviennent pas pour assurer la convivialité de l'hébergement, de la restauration et des réunions.

Nous avons reçu un mail aujourd'hui de l'Atscaf Creuse qui annonce les dates pour 2024, soit les 3-4-5 mai.

### **30ème Trophée de course à pied au Luxembourg**

Le trophée a eu lieu le 12 mars 2023. Trois adhérents se sont inscrits : Philippe Bonneville, Myriam et Gaétan Pinel.

Philippe se classe 2ème de la catégorie masculine 50

Myriam est 2ème de la catégorie féminine 40

Gaétan est 1<sup>er</sup> de la catégorie masculine 40

Félicitations à tous les trois pour leurs résultats.

## Sections sportives

**Activité gym** : gym Chambéry 15 participants - gym Annecy 28 participants,

A la demande des participants des cours ont pu être proposés pendant certaines vacances scolaires à Annecy.

Une participante, Michelle Manent, précise que la professeur, Annick Mandray, ne pouvant être présente, l'a chargée de demander s'il était possible d'acheter de nouveaux steps car le nombre n'est pas assez suffisant par rapport au nombre de participants.

**Activité course à pied** : 5 participants

Participation de Philippe Bonneville et de Fabienne Sonnerat à la course de l'Ancilevienne le 11/09/2022.

Ils ont effectué un temps de 3h 42mn et 57s.

Félicitations à tous les deux.

**Activité Nautique** :

Pour la saison, j'ai comptabilisé sur le site de réservation 57 locations kayak et 42 locations paddle . 8 abonnements saisonniers (4 abonnements Couple, 4 abonnements Individuel)

La journée nautique prévue le 14 mai 2023 a été annulée. Nous avons eu seulement 3 inscriptions pour cette journée. Nous avons préféré leur proposer une information individuelle plutôt que de mobiliser des bénévoles une journée entière. En fait, ces trois personnes ne se sont pas manifestées.

La présidente rappelle que pour cette activité deux places de parking sont louées sur le parking à bateaux des Marquisats. Le site internet a été mis à jour, des photos (matériels et emplacements) ont été ajoutées à la présentation de l'activité pour une meilleure mise en situation.

La présidente remercie René Sunni qui a préparé le matériel pour le début de saison et ensuite veillé sur son état.

Pendant l'hiver, ce serait bien que le matériel soit stocké au garage mais nous n'avons pas de véhicule adapté pour le transport. Peut-être que parmi vous quelqu'un aurait un grand véhicule ou une remorque qui nous permettrait d'hiverner le matériel au garage.

**Activité randonnées montagne** : 16 participants

4 sorties organisées en septembre 2022 et 8 sorties de mai à août 2023 dont un week-end en août. Celui de juillet ayant été annulé.

**Activité raquettes montagne** : 17 participants

7 sorties raquettes ont été programmées par Isabelle Cardot et moi-même de janvier à mars 2023. Elles ont été plusieurs fois effectuées sans raquettes faute de neige.

**Activité ski Alpin** : Le partenariat avec le club de ski de Veyrier n'a pas fonctionné. Je vous rappelle que pour leur sortie du dimanche, le club nous proposait les places vacantes du car. Aucun de nos adhérents n'a participé à leurs sorties. Il faut préciser qu'en général, des places nous étaient proposées les jours où la météo n'était pas fameuse.

Pour les sorties individuelles, des forfaits aux tarifs préférentiels sont proposés aux adhérents via la carte USCA vendue à prix coûtant soit 4,5€ pour cette saison (224 cartes vendues dont 99 pour les centres de Méribel et Megève soit 125 cartes pour les sorties individuelles) et via la carte

Labellemontagne vendue à 3€ pour les secteurs Manigod et Espace diamant.

L'USCA est une association qui démarché les stations de ski afin d'obtenir des tarifs réduits et à laquelle ont adhéré en 2022-2023 145 clubs principalement de l'Auvergne, Rhône-alpes et de la Suisse, ce qui leur permet via l'adhésion de bénéficier de tarifs très avantageux soit pour les sorties individuelles, soit pour les sorties de groupe. Le tarif de la carte sera de 4,80€ pour la saison 2023-2024.

**Activité parapente** : 5 adhérents ont pris leur cotisation. Dominique Girard, le responsable de la section, prend la parole pour indiquer qu'une quinzaine de sorties seulement ont eu lieu en 2022-2023 du fait des conditions défavorables et dangereuses générées par la canicule.

**Activité pétanque** : une dizaine participants

L'activité "pétanque" hommes et femmes se déroule en principe tous les jeudis soir à partir de 17h30 /17h45. Un mail est envoyé aux joueurs en principe le mardi ou mercredi pour annoncer l'entraînement du jeudi.

Pendant la période allant du 15 novembre au 15 avril, l'entraînement a lieu au boulodrome d'Annecy. Du 16 avril au 14 novembre, il s'effectue à l'extérieur ou bien au boulodrome de Rumilly.

A noter qu'une participation financière de 3.5 € à 3.80 € est demandée à chaque joueur non licencié qui emprunte l'un des 2 boulodromes. Un abonnement de 39.50 € existe également pour les 5 mois d'ouverture du boulodrome d'Annecy.

Les équipes de pétanque ont sollicité la prise en charge de nouveaux maillots ainsi que de sweats et doudounes pour la nouvelle saison.

**Activité Yoga** : 33 participants (16 + 17)

l'activité se déroule en deux séances, une le mardi pour le Yin yoga et une le jeudi pour le Hatha yoga. M Francis Perozziello assure ces deux séances.

**Activité Pilates** : 28 participants (14 + 14)

2 séances à la cité administrative les jeudis midi et soir. Mme Sarah Danné assure les cours.

**Activité Stretching** : 24 participants (13 + 11)

Un deuxième cours a été créé cette saison. Ils ont lieu les lundis et mercredis midis.

Mme Sarah Danné assure ces cours.

**Activité Danse solo** : 16 participants.

Activité sous forme de séquences de 5 danses solo dispensées par plusieurs intervenantes de l'école « Danse it out ».

**Activité Sophrologie** : 8 participants

Nouvelle activité mise en place en octobre 2022 et dispensée Mme Brigitte Cervera.

*Au niveau culturel*

**63<sup>ème</sup> Salon national interfinances des Arts Plastiques à Bercy du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2023**

9 adhérentes ont participé au concours : Josiane Audoire, Edith Cornu, Marie-Hélène Haberer, Marie-Jo Haldrich, Odile Mahéo, Monique Narses, Virginie Prouveur, Liliane Sage et Sylvette Thomé

Leurs œuvres ont été présentées sur le site internet.

Toutes nos félicitations à Virginie Prouveur qui a reçu le deuxième prix dessin-aquarelle-pastel pour son œuvre « Dans la fumée d'un instant d'éternité ».

### **Concours photos « de rue »**

Parmi nos adhérents, nous avons Gilles Magnien, Virginie Hochard, Denis Ortis et Bernard Bénavent qui participent au concours.

Le prix Hippolyte Bayard du meilleur auteur a été attribué à M Bernard Bénavente.

Toutes nos félicitations pour ce résultat.

### Sections culturelles

**Activité Anglais** : 14 participants (8 +6)

Ouverture d'un deuxième cours « confirmés » et maintien du cours « débutants » avec M Nami Darghouth.

**Activité Théâtre** : Suppression de cette activité suite à la non réinscription de plusieurs participants.

**Activité Peinture** : 24 participants répartis en 3 séances, (10) lundi soir, (7) mardi soir et (7) mercredi soir à la cité administrative.

Certains de nos artistes ont participé à l'exposition organisée au mois d'août à la mairie déléguée d'Annecy la vieille à l'instigation de leur professeur Hervé Viguié.

**Sur les 15 activités avec encadrement soit bénévole, soit payant, nous totalisons une participation de 251 adhérents sur les 575 adhésions enregistrées en 2022-2023 .**

Le développement de nouvelles activités est freiné par le manque de salles disponibles. Les demandes auprès des Douanes rue du Parmelan sont restées vaines.

La présidente rappelle que les invitations transmises à la directrice des Finances Publiques, à la directrice de la Protection de la population ainsi qu'au directeur des Douanes sont restées sans réponse de leur part.

La parole est donnée aux présents :

Charles Bonin sur le secteur de Sallanches souhaite développer des activités sur ce site. Il confirme que ses collègues sont en attente de propositions.

Cindy ira sur place pour faire un état des lieux des salles potentiellement utilisables pour les activités et un sondage sera effectué pour connaître quelles activités sont attendues.

Elle précise également qu'elle souhaite se déplacer à Bonneville, Thonon les Bains et Chambéry pour rencontrer les agents financiers et en fonction de leurs attentes développer des activités sur leur secteur.

Avant de clore ce rapport, la présidente remercie chaleureusement Cindy, notre permanente, pour son implication, sa disponibilité et son efficacité appréciées autant par les prestataires que les adhérents.

Le rapport moral de la saison est soumis aux votes.

**Il est adopté à l'unanimité.**

La présidente passe la parole à Jocelyne Momy, trésorière de l'association.

Le compte de résultat présente un bénéfice de 5 033,34€.

Une présentation analytique par activités est soumise aux adhérents :

BILAN ATSCAF SAISON 2022-2023					
sections	nbre adh	dépenses	recettes	solde	infos
gym73	15	1 606,40	1 275,00	-331,40	
gym74	28	1 756,48	3 034,00	1 277,52	
stretching	24	2 950,00	3 088,00	138,00	
yoga	33	5 665,58	5 725,00	59,42	
Danse	16	1 650,00	2 020,00	370,00	
pilates	28	2 937,18	3 482,00	544,82	
anglais	14	1 800,00	1 735,00	-65,00	
peinture H	24	6 790,00	5 520,00	-1 270,00	
peinture Sage					
Sophrologie	8	1 080,00	1 040,00	-40,00	
course à pied	5	72,75	25,00	-47,75	
randonnées/raquettes	16/17	50,00		-50,00	
parapente	5	7,72	440,00	432,28	
pétanque	10	60,90		-60,90	
paddle/kayak	8	232,80	579,00	346,20	
ski alpin		60,00		-60,00	
	<b>241</b>			<b>1 243,19</b>	
CNIF pétanque	8	695,20	507,50	-187,70	
TROPHEE pétanque					
TROPHEE ski	5	3 236,65	1 925,00	-1 311,65	
TROPHEE course à pied	3	751,65	430,00	-321,65	
TROPHEE bien-être		310,00	310,00	0,00	
				-1 821,00	
Sortie partenariat ASCEE	7	266,00	210,00	-56,00	8€ / adh
Investissements		1 086,66			
Loyer garage		1 319,74			
assurance		1 123,23			
subv fédérale			10 496,77		
adhésions	575	2 661,00	8 046,00		
billetterie		8 302,95	7 842,90		
Divers 1		682,00	682,00		
Divers 2		502,00	462,00		
secrétariat		1 714,86			
intérêts financiers			305,15		
Urssaf Règle Covid		4 775,23			Echéances pour 246€ + rembt anticipé 4043,98€ + prélèvements à tort 3x161,75€
<b>Total</b>		<b>54 146,98</b>	<b>59 180,32</b>	<b>5 033,34</b>	

Explications :

#### RECETTES PRINCIPALES

Le montant des cotisations représente la somme de 8 046 €

Le montant des subventions versées par l'ATSCAF FEDERALE (10 496.77 €)

1°) sur les activités sportives : 57 points 7 711.94 €

2°) sur les activités culturelles 30 points : 2 484.83 €

3°) une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 € pour l'achat d'un ordinateur portable et d'un téléphone.

4°) l'ensemble des activités représente un bénéfice de 1 243.19 € pour 251 participants.

#### DEPENSES PRINCIPALES

Investissement : 1 086.66 € (1°) Activités nautiques : 154.01 € 2°) Achat ordinateur et téléphone portable : 932.65 €)

Prise en charge sur les CNIF et Trophées : 1 821 €

Le trophée de ski, c'est en recette 5x385€. En dépenses, remboursement de 50 % des frais de participations soit 192,50 par participants (5x192,5= 962,5) + trois forfaits + frais de déplacements+ frais panier garni + frais plaque de la coupe qui sera remise en jeu au prochain trophée 2024.

Remboursement par anticipation des cotisations URSSAF dues suite au report COVID : 4 775.25 €

Subvention de 56 € pour un voyage organisé par l'ASCEE

Un budget « convivialité » soit au total 296.70 € (5 € par cotisant /activité).

Actions en faveur des adhérents mises en place :

Les billets cinéma Pathé sont subventionnés pour 1,30€ par billet (8,60€ au lieu de 9,90€ prix CE).

Le nombre de ces billets est limité à 10 par adhérents pour la saison.

La sortie à Turin a été subventionnée à hauteur de 8€ par personne.

Les crédits convivialités à hauteur de 5€ par cotisants aux activités

Les dépenses ont été moins importantes du fait de l'arrêt d'activités comme le théâtre et les sorties ski.

L'évolution de la trésorerie est présentée aux adhérents :

ETAT FINANCIER DE L'ATSCAF DES SAVOIE de 2015 à 2023					
A la date du	Nb d'adhérents	Dépenses	Recettes	Solde	TRESORERIE
31/08/2015	865	89 777,91 €	96 803,24 €	7 025,33 €	27 184,20 €
31/08/2016	671	124 085,95 €	112 841,39 €	-11 244,56 €	15 939,64 €
31/08/2017	628	88 207,39 €	93 278,18 €	5 070,79 €	21 010,43 €
31/08/2018	612	103 835,70 €	90 227,70 €	-13 608,00 €	7 402,43 €
31/08/2019	621	103 494,06 €	97 344,00 €	-6 150,06 €	1 252,37 €
Prêt ATSCAF FEDERALE			4 500,00 €	4 500,00 €	5 752,37 €
31/08/2020	507	72 889,08 €	86 008,61 €	13 119,53 €	18 871,90 €
31/08/2021	343	67 719,53 €	71 912,78 €	4 193,25 €	23 065,15 €
31/08/2022	373	39 629,46 €	50 772,05 €	11 142,59 €	34 207,74 €
31/08/2023	575	54 146,88 €	59 180,32 €	5 033,44 €	<b>39 241,18 €</b>

Jocelyne lit le rapport du vérificateur des comptes Jean-Pierre Pissevin qui lui donne quitus de sa gestion.

Le rapport financier de la saison 2022-2023 est soumis aux votes des adhérents.

**Il est adopté à l'unanimité.**



Jocelyne présente ensuite le budget prévisionnel de la saison 2023-2024.

BUDGET PREVISIONNEL 2023 – 2024												
section	taux h	durée cours	tarif cours	nb cours / an	coût	Urssaf	Coût total	tarif section	nb adh	recette	salle location	différence
gym73	32,77	1	32,77	30	983,10	688,00	1 671,10	85	12	1 020,00		-651,10
gym74	45,00	1	45,00	30	1 350,00		1 350,00	100	22	2 200,00		850,00
yoga F	55,00	1,25	68,75	60	4 125,00		4 125,00	175	40	7 000,00	1350,00	1 525,00
danse	55,00	1	55,00	20	1 100,00		1 100,00	100	14	1 400,00		300,00
pilates	50,00	1	50,00	90	4 500,00		4 500,00	120	42	5 040,00		540,00
stretching	50,00	1	50,00	60	3 000,00		3 000,00	120	28	3 360,00		360,00
sophrologie	54,00	1	54,00	20	1 080,00		1 080,00	130	7	910,00		-170,00
peinture Viguié	45,00	2	90,00	25	2 250,00		2 250,00	230	11	2 530,00		280,00
peinture Sage	37,50	2	75,00	18	1 350,00		1 350,00	110	12	1 320,00		-30,00
Anglais	45,00	1	45,00	40	1 800,00		1 800,00	130	18	2 340,00		540,00
Marche rapide	20,00	1	20,00	20	400,00		400,00	20	15	300,00		-100,00
course à pied	0,00		0,00		100,00		100,00	5	4	20,00		-80,00
parapente	0,00		0,00		500,00		500,00	50	5	250,00		-250,00
pétanque	0,00						0,00		10	0,00		0,00
ski - USCA	0,00				60,00		60,00	0		0,00		-60,00
Randonnées-raquettes	0,00		0,00		60,00		60,00		16	0,00		-60,00
activités nautiques	0,00		0,00				0,00	0		0,00		0,00
									256			
Trophée ski							1400,00		5			-1 400,00
Trophée Course à pied							350,00					-350,00
CNIF pétanque							300,00					-300,00
CCO Vichy							300,00	0	15			-300,00
												-2 900,00

BUDGET PREVISIONNEL 2023- 2024 autres qu'activités				
	dépenses	recettes	solde	
secrétariat	1 700,00		-1 700,00	
crédit convivialité	1 280,00		-1 280,00	
achat investissement	1 500,00		-1 500,00	
loyer garage	1 350,00		-1 350,00	
assurance	1 200,00		-1 200,00	
adhésions	2 700,00	8 100,00	5 400,00	
subv fédérale		10 000,00	10 000,00	
TOTAL	9 730,00	18 100,00	8 370,00	
		<b>résultat du bilan prévisionnel</b>		<b>5 470,00</b>

Elle précise que la trésorerie de l'association va permettre à l'association de subventionner certaines activités ou sorties que nous envisageons d'organiser pendant la saison 2023-2024.

Le budget prévisionnel est présenté aux votes des adhérents.

**Il est adopté à l'unanimité.**

La présidente rappelle que l'association existe grâce à l'engagement de ses bénévoles. L'appel à candidature n'est pas resté vain. Deux adhérentes sont venues étoffer nos rangs. Nous avons le plaisir d'accueillir Joy Shanoune et Magali Thimel.

La liste des candidats au comité :

Anne-Marie Boiteux  
 Isabelle Cardot  
 Dominique Girard  
 Catherine Guisseau  
 Marie-Jo Haldric  
 Jocelyne Momy  
 Joy Sahnoune  
 Magali Thimel

Est présentée aux votes des adhérents.

**elle est adoptée à l'unanimité.**

Jean-Pierre Pissevin, notre vérificateur des comptes, ne souhaite pas renouveler sa candidature pour la saison 2023-2024.

Parmi les personnes présentes, qui accepterait de reprendre le flambeau ?

Les présents ne se proposent pas. La présidente fera un mail à tous les adhérents pour faire appel à candidature.

Du fait de l'absence de certains membres du comité, les postes au bureau seront communiqués très prochainement.

Avant de clôturer la séance, la présidente remercie chaleureusement Jocelyne qui œuvre depuis 2019 en tant que trésorière et invite les présents à partager un buffet offert par l'association.

## REUNION DU COMITE LE JEUDI 23 NOVEMBRE 2023

Après concertation entre les membres du comité, le bureau est constitué :

Présidente : Catherine Guisseau

Trésorière : Joy Sahnoun

Trésorière adjointe : Magali Thimel

Secrétaire : Isabelle Cardot.